



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

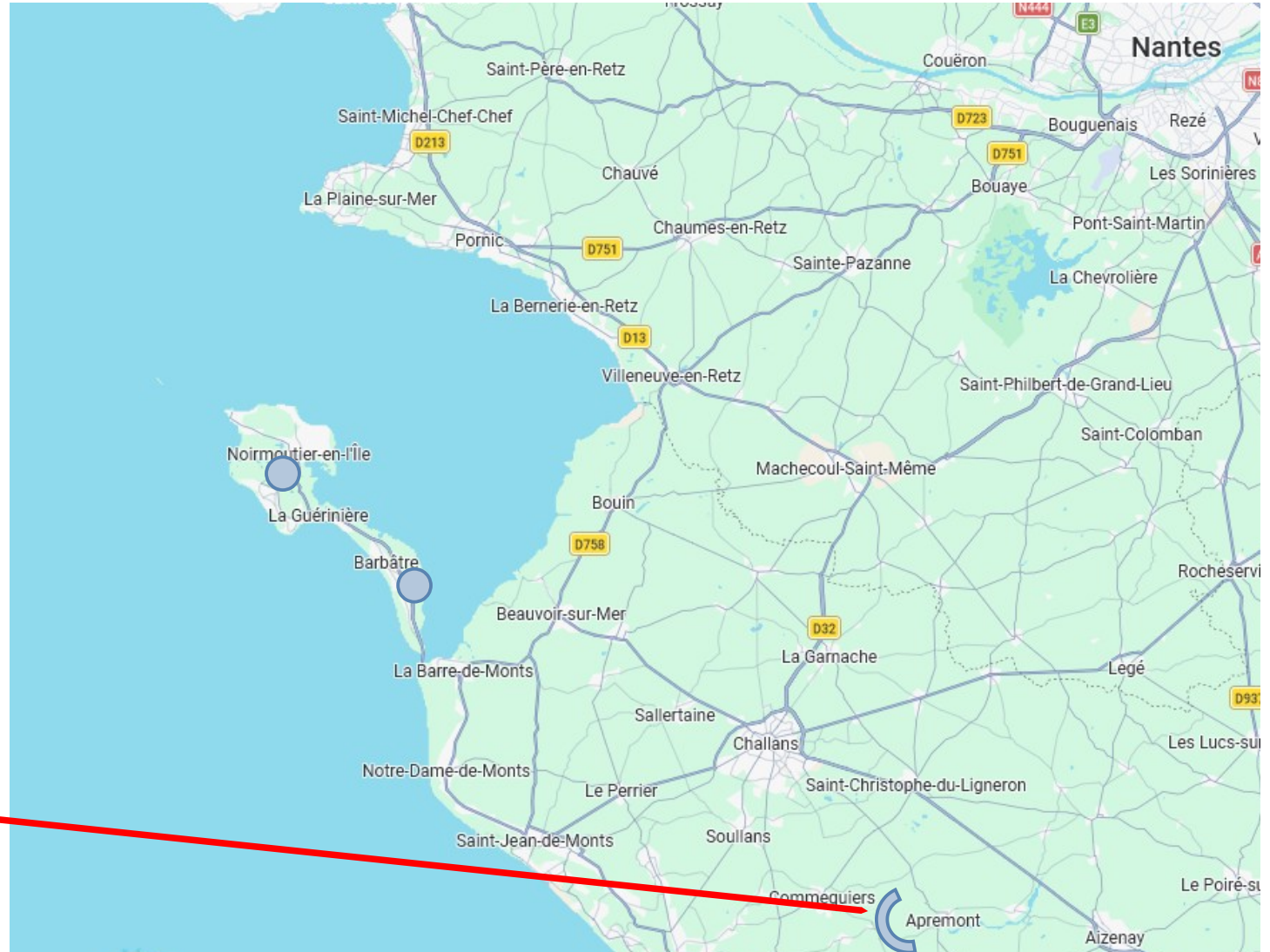
Réunion d'information bureaux d'études

Retour d'expérience sur des projets de REUT

Lundi 9 mars 2026

Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

Un milieu à préserver :
baignade, pêche à pieds,
conchyliculture,
aquaculture, marais
salants...



Approvisionnement en
eau douce à partir du
Continent à plus de 50
km.

Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

Historique :

1976 :

- Création de 2 stations d'épuration boue activées en 1976 avec un taux de raccordement à 98 %
La Salaisière à Noirmoutier en île : 49 500 EH
La Casir à Barbâtre : 18 000 EH

- Sécheresse → réflexion conjointe entre les agriculteurs et les élus locaux pour l'arrosage

1980 :

- Mise en service de lagunes de finition et de stockage

⇒ création de l'Association Syndical de Drainage et d'Irrigation (ASDI) qui représente l'ensemble des agriculteurs profitant de ce système d'irrigation.

Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

Station de Noirmoutier

4 lagunes de
stockage :

Volume de **277 000 m³**

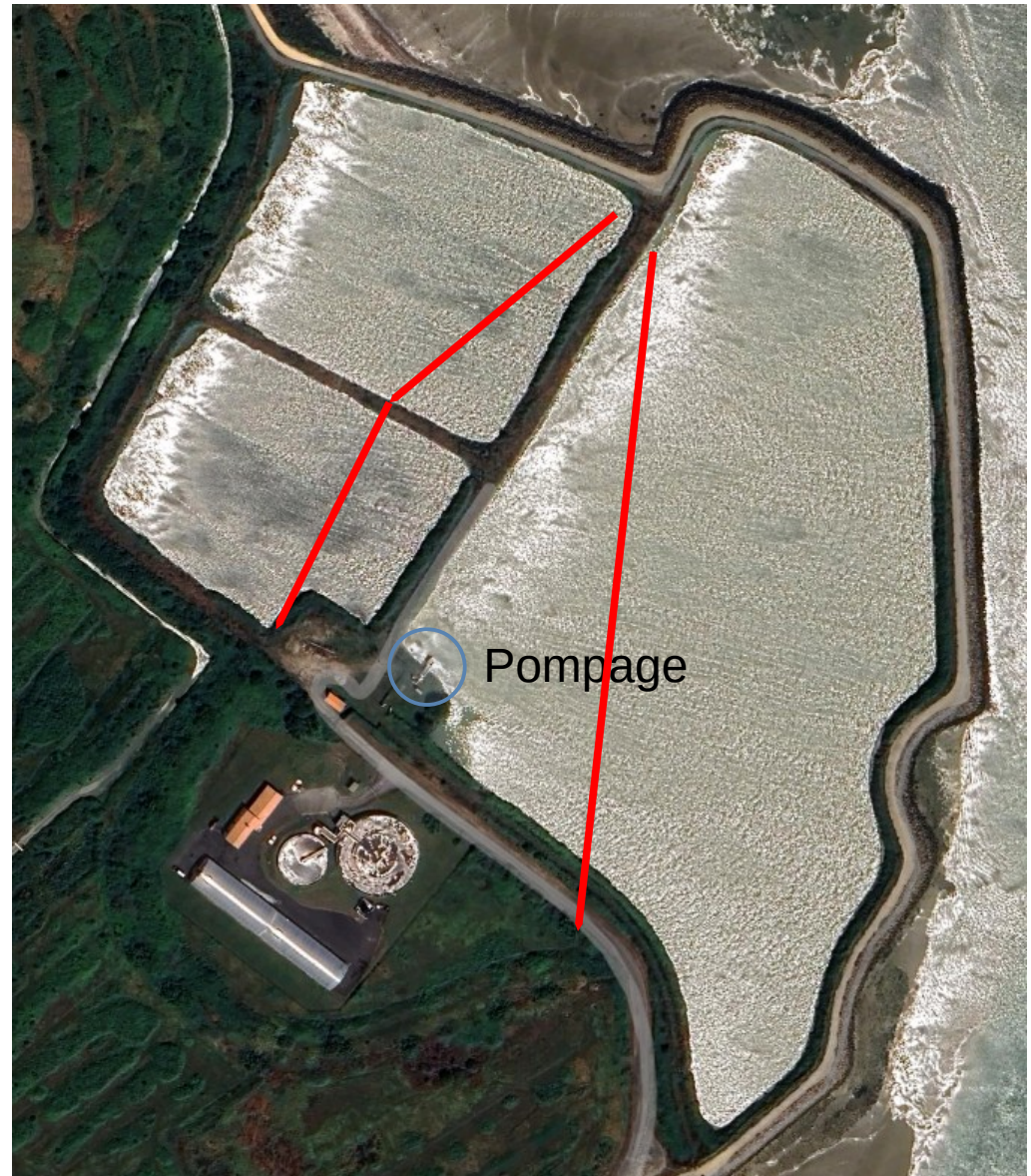


Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

Station de Barbâtre

3 lagunes de
stockage :

Volume de **122 000 m³**



Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

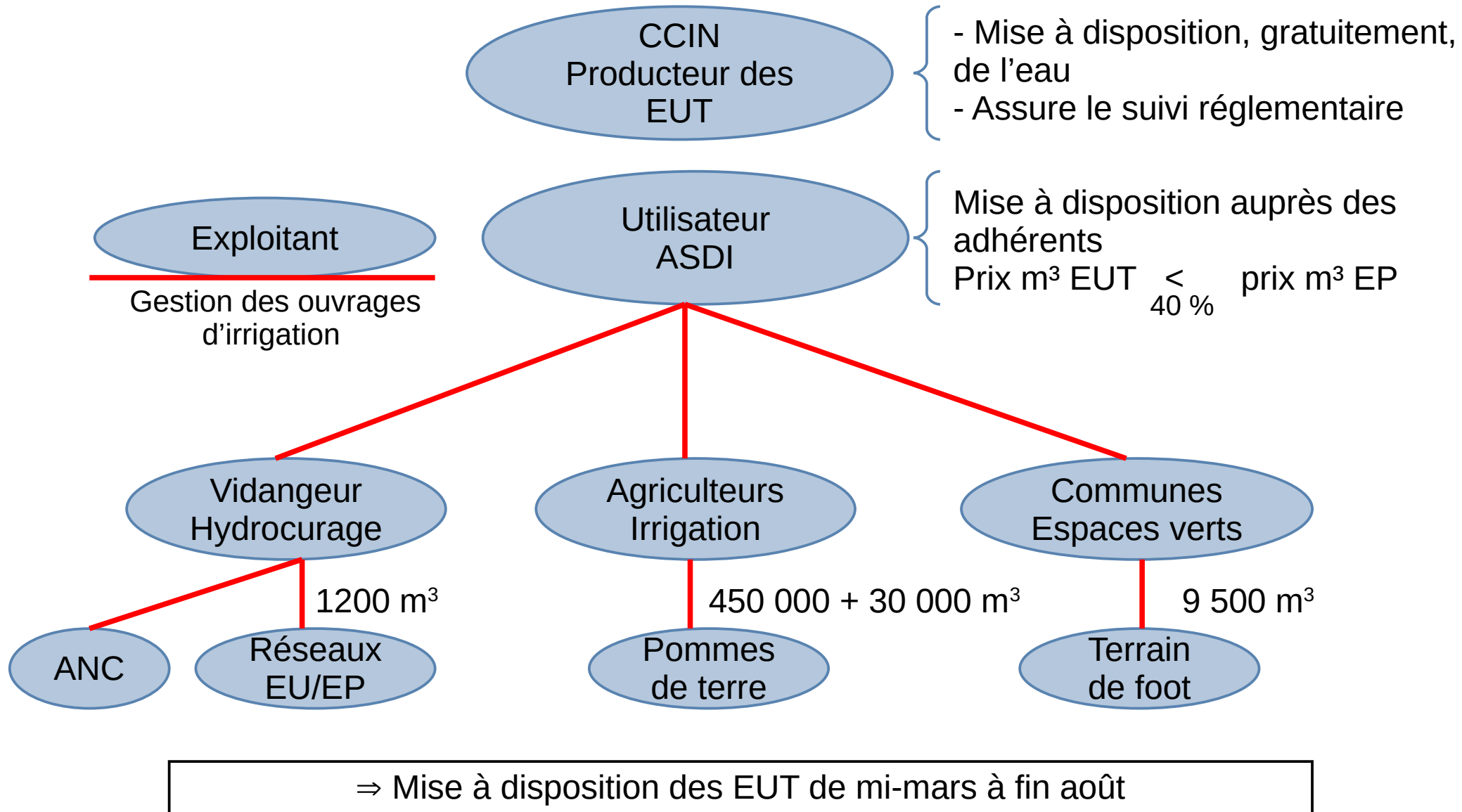
Noirmoutier-en-île : 330 hectares irrigués
dont 2 terrains de foot



Barbâtre : 70 hectares irrigués

0 298 598 898 m

Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier



Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

2024 : dépôt d'un dossier d'autorisation REUT pour sécurisation de la filière
 → passage de la classe B à la classe C

Il permet notamment :

d'espacer la fréquence des analyses à tous les 15 jours pour E. coli et surtout un seuil rehaussé à 1000 au lieu de 100 / 100mL

Suivi réglementaire :

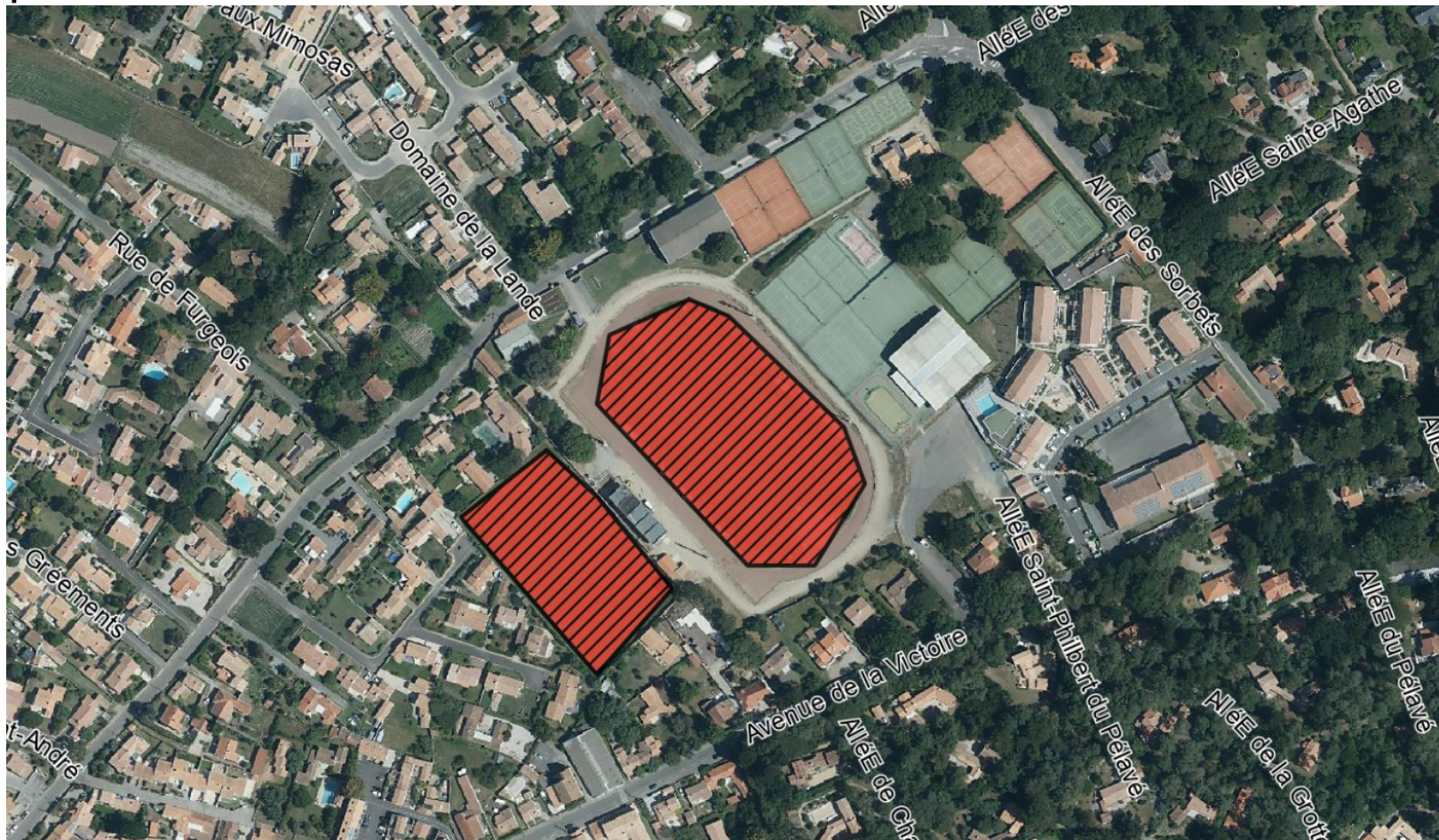
PARAMÈTRES	NIVEAU DE QUALITÉ SANITAIRE DES EAUX USÉES TRAITÉES	FRÉQUENCE D'ANALYSES POUR UN USAGE REQUÉRANT A MINIMA UNE EAU DE QUALITÉ SANITAIRE
	C	C
Matières en suspension (mg/L)	Conforme à la réglementation des rejets d'eaux usées traitées pour l'exutoire de la station hors période d'utilisation	1 par mois
Demande biologique en oxygène sur 5 jours (mg/L)	Conforme à la réglementation des rejets d'eaux usées traitées pour l'exutoire de la station hors période d'utilisation	1 par mois
Escherichia coli (nombre/100mL)	≤ 1 000	1 tous les 15 jours
Autres	Legionella spp. : < 1 000 ufc/l lorsqu'il existe un risque de formation d'aérosols	1 tous les 15 jours

⇒ L'irrigation impose les niveaux les plus contraignant

Réutilisation des eaux usées traitées sur l'île de Noirmoutier

Conditions d'utilisation des EUT pour préserver les enjeux santé et environnement

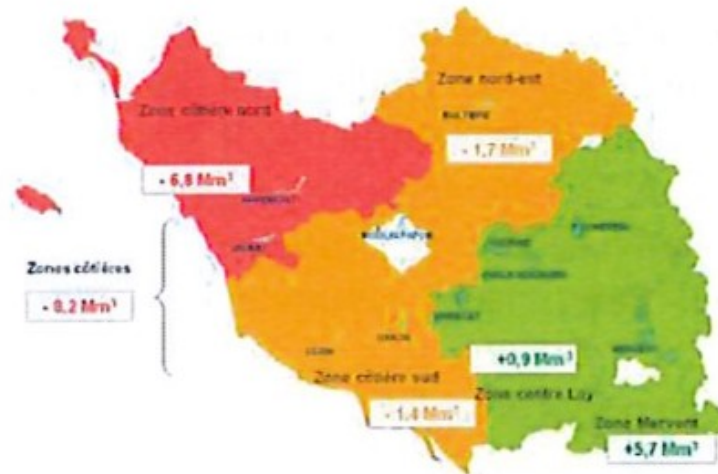
Exemple des terrains de football :



Réutilisation des eaux usées traitées : projet Jourdain

Le contexte du projet

Le littoral vendéen apparaît comme l'un des territoires du département susceptibles de présenter un fort déficit en eau. Évalué à 8 millions de m³ à l'horizon 2030, il équivaut sensiblement à la consommation annuelle de 150 000 habitants du territoire concerné.



Réutilisation des eaux usées traitées : projet Jourdain

Le bouquet de solutions

- **Vendée Eau a construit un bouquet de solutions pour sécuriser la ressource en eau**
 - **économies d'eau ;**
 - **recherche de nouveaux forages ;**
 - **mise en eau d'anciennes carrières ;**
 - **valorisation des eaux usées traitées rejetées en mer.**

Réutilisation des eaux usées traitées : projet Jourdain

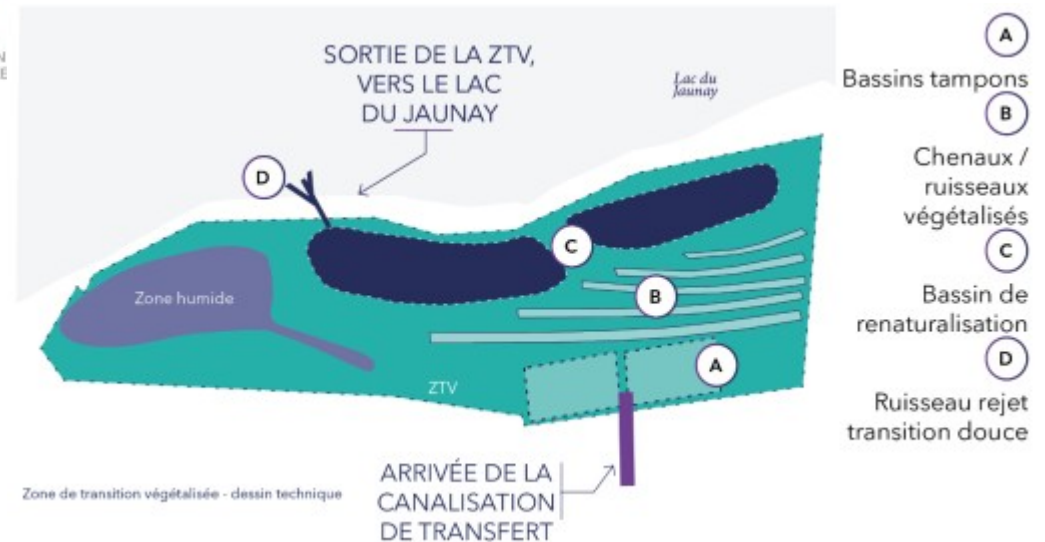
Le projet Jourdain

- Réutiliser les eaux usées traitées dans la station d'épuration des Sables d'Olonnes (600 m³/h en été)
- Expérimenter à échelle 25 %
- Construction :
 - d'une unité d'affinage en sortie de STEP ;
 - d'une canalisation de 27 km ;
 - d'une zone de rejet végétalisée.

Réutilisation des eaux usées traitées : projet Jourdain

Implantation de la Zone de Rejet Végétalisée

L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE



Réutilisation des eaux usées traitées : projet Jourdain

Cadrage réglementaire

- **Note de cadrage de l'ANSES en 2016**
- **Décision de soumission à étude d'impact (sinon simple déclaration pour rejet dans cours d'eau)**
- **Arrêté d'autorisation du 6 septembre 2023 : prescriptions environnementales et sanitaires (dont 1 an minimum de rejet en mer)**
- **2 arrêtés complémentaires sur campagne d'analyse et autorisation pendant 5 ans (jusqu'en mars 2030)**

Réutilisation des eaux usées traitées : points de vigilance et facteurs de réussite

Sécurité :

→ sanitaire

→ agronomique

→ environnementale

Contribuer à la préservation de la ressource en eau :

- substitution à des prélèvements existant (eau potable, forage, ...)
- réduire la charge polluante rejetée dans les milieux
- soutient au débit d'étiage

Réutilisation des eaux usées traitées : points de vigilance et facteurs de réussite

Sécurité :

→ sanitaire

→ agronomique

→ environnementale

Acceptabilité

- **Communication auprès de la population et des intervenants**
- **Pédagogie**

Réutilisation des eaux usées traitées : points de vigilance et facteurs de réussite

Sécurité :

→ sanitaire

→ agronomique

→ environnementale

Acceptabilité

**Faisabilité
économique et
financière**

- Proximité des usages avec la ressources
- Identification des besoins
- Coût d'investissement et d'usage (court et long terme)

Réutilisation des eaux usées traitées : points de vigilance et facteurs de réussite

Sécurité :

→ sanitaire

→ agronomique

→ environnementale

Acceptabilité

Faisabilité
économique et
financière

**Faisabilité technique
et réglementaire**

- Réglementation existante
- Qualité de l'eau en sortie // usages souhaités

Réutilisation des eaux usées traitées : points de vigilance et facteurs de réussite

Sécurité :

→ sanitaire

→ agronomique

→ environnementale

Acceptabilité

Gouvernance

Faisabilité
économique et
financière

Faisabilité technique
et réglementaire

- Identifier le porteur de projet (collectivité, syndicat...)
- Définir le rôle de chaque intervenant